

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 7 Mars 1893

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 3 mars courant, a nommé M. le docteur Marie-Frédéric-Louis Colignon, médecin de l'Hôtel-Dieu de Monaco, délégué de la Principauté au Congrès international de médecine qui s'ouvrira à Rome en 1893.

Par Ordonnance du 6 du même mois, M. Léon Cruzel, membre du Comité d'hygiène publique et de salubrité, a été autorisé à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, qui lui a été conférée par S. M. le Roi Humbert I^{er}.

NOUVELLES LOCALES

Vendredi dernier, S. A. S. Madame la Princesse, accompagnée de Mademoiselle Oliver, dame d'honneur, a visité les malades de l'Hôtel Dieu.

S. Exc. le Comte de Wagner, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime près le Saint-Siège, a été reçu le 4 de ce mois en audience spéciale par S. S. le Pape, auprès de qui il avait une mission du Prince pour le Jubilé épiscopal.

Les audiences avaient été accordées selon l'ordre chronologique dans lequel les Ambassadeurs et Envoyés extraordinaires avaient notifié au Vatican leur mission.

Introduit auprès du Souverain Pontife, avec le cérémonial d'usage, le Ministre présenta au Saint-Père les félicitations et une lettre autographe de Son Altesse Sérénissime, ainsi qu'une croix en brillants offerte par le Prince.

Le Souverain Pontife, en répondant au discours du Ministre, a manifesté sa grande satisfaction de voir tant de Souverains prendre part à sa fête jubilaire ; Il se déclara profondément reconnaissant à Son Altesse de ce qu'Elle avait tenu à être aussi de ce nombre, et chargea le Ministre de ses plus vifs remerciements.

Samedi, le Prince et la Princesse se sont rendus à l'Exposition Industrielle Internationale du boulevard de la Condamine. Leurs Altesses Sérénissimes étaient accompagnées de lady Brooke Rane de Sarawak et du capitaine Gastaldi, officier d'ordonnance.

S. Exc. le baron de Farincourt, gouverneur général de la Principauté, le comte Gastaldi, maire de Monaco, ainsi que les membres du Comité, attendaient Nos Souverains à l'entrée de cette Exposition.

M. Lambert, président, les a complimentés, et a remis un superbe bouquet à la Princesse, au nom des exposants.

Le Prince a bien voulu exprimer toute sa satisfaction pour les résultats obtenus par les organi-

sateurs de cette fête du commerce et de l'industrie. Son Altesse Sérénissime a daigné ajouter qu'Elle portait le plus vif intérêt au développement de ces deux puissants leviers de la prospérité publique, auxquels les encouragements du Gouvernement Princier ne feront jamais défaut.

La section scolaire de l'Exposition internationale offre aux visiteurs un intéressant résumé des travaux de nos élèves des écoles communales de filles et de garçons.

Le monument le plus remarquable de ce groupe est certainement celui qu'a élevé à la calligraphie M. Toubas ; mais les cahiers des enfants, sans atteindre à cette perfection, donnent cependant une idée des difficultés vaincues par les maîtres et maîtresses dans l'enseignement de cette population scolaire, d'origines si diverses, initiée — Dieu sait au prix de quels efforts — à la langue française, au dessin industriel et aux éléments des mathématiques.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de février 1893 a été de 80,558
 Pendant le mois de février 1892 il n'a été que de 59,562

Différence en faveur de 1893 20,996

Le Tribunal Supérieur a condamné, le 2 mars, les nommés :

- 1° Françoise Bazzini, domestique, native d'Apricale, 28 ans, 10 jours de prison pour vol ;
- 2° Vitale Travaglio, 46 ans, italien, mineur, sans domicile, 1 mois d'emprisonnement pour vol ;
- 3° Joseph-Antoine Tosco, voyageur de commerce, natif de Volvera, 39 ans, sans domicile, 3 mois de prison, pour tentative de vol à la tire ;
- 4° et 5° Nicolette Cambiagio, femme Marcenaro, 64 ans, née à Voltri, et Marie Marcenaro, femme Cresta, 32 ans, née aussi à Voitri, toutes deux ménagères, 6 jours de prison pour vol.
- 6° Joseph Bottioli, 35 ans, né à Mezzana Rabatone, garçon de cuisine, 8 jours de prison et 16 fr. d'amende pour coups et blessures et infraction à un arrêté d'expulsion.

Le temps a favorisé, dimanche, la première bataille de fleurs organisée par la Société des Régates. Les trains du chemin de fer avaient amené un grand nombre d'étrangers, qui se mêlaient, sur le boulevard de la Condamine, à la population locale en fête. Les tribunes ont été bientôt remplies et les voitures ont commencé à circuler au signal donné par l'artillerie de la Société, à 2 heures, et la bataille s'est engagée et poursuivie, dans un ordre parfait, aux accords de la Société Philharmonique.

Dans la tribune d'honneur, nous avons remarqué :

M. le duc de Richelieu ; le comte et la comtesse de Florian ; le baron et la baronne de Farincourt ; M^{lle} de Borda ; M^{lle} de Gouy d'Arsy ; la comtesse de France ; le comte Gastaldi ; M^{me} de Castro ; M^{me}

Etienne et M^{les} Gastaldi ; M., M^{me} et M^{lle} Dugué de Mac Carthy ; le vicomte et la vicomtesse de la Redorte ; la baronne d'Astier de Lavigerie ; M^{me} et M^{lle} Cardoso ; M^{me} Feuillet ; M^{me} Benoît Champy ; M. Glaize ; M. et M^{me} de Lattre M. et M^{me} Jolivot ; M. le comte Bertora ; M. et M^{me} Turrel ; M. et M^{me} Bourdoncle ; M. et M^{me} Darnis ; M. et M^{me} Douhin ; M., M^{me} et M^{lle} Paul ; M. et M^{me} Messié ; M^{me} Eydoux ; M. et M^{me} Wicht ; M^{mes} Crégut et Blanc ; M. et M^{me} Plantif ; M^{me} Picot Labeaume et ses fils.

A 4 heures a eu lieu la distribution des bannières, peintes par M. Joseph Fissore, dans l'ordre suivant :

A la victoria de M. Henri Crovetto, attelée à la Daumont et décorée de violettes de Parme.

Au landau de M. Joseph Marquet, où se trouvaient M^{me} Bérail, M^{lles} de Loth et M^{lle} Florence, (voiture décorée en giroflées).

Au panier en mimosas attelé à la Daumont de MM. Louis et Jules Crovetto et M. François Médecin.

Au break en narcisses et giroflées, de M. Mò.

Au break en satinette et fleurs diverses, où nous avons remarqué M^{me} Théophile Gastaud et M^{lles} Médecin, Filhard et Reynier, et MM. Gastaud frères.

Au landau de M. et M^{me} Meffre et M^{lles} Colombara et Jungman, en giroflées, violettes et mimosas.

A la victoria en anémones de MM. Hannaford.

Au cab en violettes de M. et M^{me} Tersling.

Au mariage Directoire, représenté par des artistes de Monte Carlo.

Nous avons remarqué la charrette anglaise de M^{me} Gilibert.

Un anonyme a remis à M^{me} la baronne de Farincourt 500 francs pour les pauvres de la Principauté.

Les Membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Monaco donneront une Soirée Musicale et Théâtrale au profit des Pauvres, dimanche prochain, 12 mars, à 4 heures 1/2 du soir, au Colège de la Visitation.

Les offrandes des personnes qui ne pourraient assister à la représentation seront reçues avec reconnaissance chez M. l'abbé Sorini, villa des Roses, à Monte Carlo, et chez M. Noghès, trésorier de l'Œuvre, rue Grimaldi, 5, à la Condamine.

M. Gunzbourg nous a donné, samedi, la Mascotte avec une mise en scène attrayante. Le brio et la verve des interprètes ont donné un regain de jeunesse à la musique d'Audran, et les applaudissements du public n'ont pas manqué à M^{lle} Marguerite Ugaldé, non plus qu'à ses partners, M^{me} Emma Garnier (arrivée de Paris une heure auparavant) et MM. Illy, Roux et Chambéry.

Samedi 11 et mardi 14, les 28 jours de Clairette.

Le huitième concert international était entièrement consacré aux œuvres du compositeur anglais sir Arthur Sullivan, qui habite Cabbé-Roque-

brune. Ses compatriotes étaient venus en grand nombre, avant-hier, pour applaudir leur musique nationale, interprétée par l'orchestre de Monte Carlo, dont M. Steck avait, à cette occasion, cédé la direction à M. Sullivan lui-même.

Jeudi 9 mars, jour de la Mi-Carême, il n'y aura pas de concert classique. Le soir, à 8 heures 1/2, M. Lemerrier de Neuville donnera la troisième représentation de la revue en 3 actes : *As-tu vu la lune, mon Gas !* — dont le succès se confirme.

La représentation théâtrale donnée à Monte Carlo sous le haut patronage de S. A. S. Madame la Princesse Alice, au bénéfice de M^{me} Ricci de Paz, qui devait avoir lieu mercredi, 8 de ce mois, est remise à une date ultérieure.

Les billets seront en vente au guichet du théâtre. Prix du fauteuil : 20 francs.

M. le Chef de gare de Monaco nous informe que la Compagnie du chemin de fer, ne pouvant augmenter le nombre des voitures du train rapide n° 10, entre Menton et Nice, partant de Monaco à midi 12, invite les voyageurs de ce parcours à prendre, de préférence, le train 308, dont l'itinéraire est retardé de 10 minutes et qui partira, désormais, de Monaco, à 11 heures 53.

Le train 316 est retardé de 35 minutes, entre Vintimille et Nice. Il part maintenant de Menton à 2 heures 53 du soir, de Monte Carlo à 3 h. 10, de Monaco à 3 h. 17, et arrive à Nice à 3 h. 51.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — *La maternité artificielle A. Lion*, avenue Malausséna, 11, est certainement l'œuvre humanitaire la plus intéressante à visiter. Quoi de plus attachant, en effet, que de suivre pas à pas les progrès de ces petits êtres que la mort guette et que cependant, à force de soins et de patience, on arrive à faire revivre et grandir. L'établissement a eu jusqu'à douze enfants à la fois en traitement ; en ce moment on peut encore en voir six, intéressants petits êtres dont le plus petit est né à six mois de gestation et qu'on espère maintenant pouvoir sauver et rendre bien portant dans deux mois, à ses parents qui habitent Menton. Puis deux jumelles, pauvres fillettes nées à 7 mois et demi et apportées seulement 10 jours après leur naissance, et dans un bien triste état : elles sont superbes maintenant. Un petit garçon, survivant de jumeaux, qui a vu le jour à 7 mois et demi, et qui, détail curieux, ressemble d'une manière frappante à une figure bourbonnienne que tout le monde connaît bien.

Enfin deux gros poupons, deux petites filles qui, entrées en couveuse dans un état voisin de la mort après 7 mois de gestation, sont maintenant en pleine prospérité, grâce à l'ingénieux appareil de M. A. Lion.

En somme, une visite à l'établissement humanitaire de l'avenue Malausséna est chose à conseiller à nos lecteurs, elle les instruira du but de l'œuvre et leur montrera les résultats du traitement : chacun peut avoir besoin pour ses propres enfants ou pour ceux des personnes de sa famille ou de son entourage des services de la couveuse automatique, et il est bon que la belle œuvre qui fonctionne si bien sous la généreuse influence de M^{me} L. Aubaret, présidente du Comité de Patronage et l'intelligente direction de M. Lion, soit connue et appréciée de tous.

Vintimille. — Un douanier italien, de Grimaldi, vient de tuer son brigadier, de blesser grièvement un de ses camarades et de se précipiter de la caserne sur les rochers où il s'est brisé la colonne vertébrale. Il a succombé à ses blessures.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Cette semaine a été fort agréable pour les personnes qui aiment le monde : il y a eu chaque jour des réunions choisies, et on a vu les maîtresses de maison s'évertuer à donner de l'attrait à leurs réceptions. On commence à avoir horreur de la banalité et de l'encombrement. Les

invités sont moins nombreux et plus triés ; on cherche davantage à les charmer par l'inédit.

Rien de plus charmant que la soirée donnée par la comtesse d'Argy, dans son hôtel admirablement installé. Le coup d'œil était enchanteur : le grand hall, avec ses cinq lustres, ses glaces, ses fleurs et ses plantes vertes rappelait les fêtes dont les gravures du XVIII^e siècle nous ont conservé le souvenir. Une jolie galerie Louis XVI, blanc et or, avec des meubles en satin bleu pâle en forme de prolongement. Superbe assistance où les femmes portaient les toilettes les plus exquises. On a applaudi une cantatrice qui a beaucoup de style, M^{lle} de Nori, et une chanteuse comique fort amusante, M^{lle} Debrègue. M. Galipaux a eu un très vif succès dans *Une Soirée chez le Sous-Préfet*, monorime dont il est l'auteur.

La réception de M^{me} Yung a eu également une saveur toute particulière, grâce à la présence de M. Massenet, dont on a exécuté plusieurs morceaux de *Werther*. M. Millot, un amateur d'un grand talent, les a chantés avec beaucoup d'art. Une saynète a été interprétée par M. Samary, qui est un pierrot charmant, par M^{lles} Bertiny et Vrignault, qui sont spirituelles et jolies.

Signalons également une soirée artistique chez M^{me} la baronne James de Rothschild, dans son hôtel de l'avenue Friedland. On y a entendu le ténor Warmbrodt, qui est un chanteur de salon hors de pair, et une saynète inédite de M. Roux, *Trop tard*, jouée merveilleusement par Coquelin cadet et M^{lle} Ludwig.

La soirée musicale donnée par M^{me} Krauss a été superbe. La maîtresse de la maison a magistralement rendu le *Roi des Aulnes* et la *Marguerite* de Schubert. M. Warmbrodt a dû bisser la chanson des *Pêcheurs de Perles*. Diemer, le premier de nos pianistes, a exécuté superbement la 13^e *rapsodie*, de Liszt ; le violoncelliste Casella et le violoniste Petschnikoff ont été remarqués. La soirée s'est terminée par l'intéressante audition de la musique de scène, composée par M. Breitner, pour accompagner le drame *Jean-Marie*, de M. Theuriet. M. Paul Plan a récité des fragments de poème avec une communicative émotion.

Très belle soirée musicale également chez M. et M^{me} Ciampi, deux artistes émérites. Très élégants *raouts* chez la comtesse de Meffray, dans sa belle résidence de la rue de la Ville-l'Évêque, chez M^{me} Henri Baignères, chez la baronne Evenin et chez M^{me} Luling, née Chaper.

La première soirée musicale de la comtesse de Tredern, qui devait avoir lieu le 7 mars, est ajournée au 21 ; la partie chorale n'était pas tout à fait sue.

Très belle soirée musicale chez M^{me} Georges Halphen, dans son hôtel de la rue Chaptal. On y a entendu plusieurs mélodies nouvelles de son jeune fils, qui promet d'être un compositeur de mérite.

×

Il y a eu beaucoup de diners, cette semaine.

Le plus charmant a été, sans contredit, celui de la duchesse de Valence, qui avait eu l'ingénieuse idée de réunir autour de sa table, ornée de fleurs, vingt jeunes filles, sans aucun convive. Quel joli tableau pour un peintre ! Nous ne saurions cependant nous empêcher de réclamer contre cette exclusion du sexe que nos pères appelaient le sexe noble. Il nous eût été agréable de voir, même de loin, ce charmant assemblage, et, après le diner, un tour de valse n'aurait pas été trop mal venu.

Très beau diner chez M. Le Roux de Villers, un aimable célibataire dont le salon est des plus recherchés. M. Wurmser a joué du piano à merveille et M. Royer a dit avec grand succès ses amusants monologues.

Diner d'intimité chez la marquise de Castrone (Mathilde Marchesi). On y a annoncé les fiançailles en secondes noces de sa fille, Blanche de Castrone-Popper, avec le baron Coccamisi, d'une des premières familles de Sicile, fixée depuis longtemps à Paris.

Chez le vicomte et la vicomtesse Vilain XIII, élégant diner, suivi d'une réception où l'on a eu la surprise d'un concert improvisé. La vicomtesse a joué superbement un duo sur le piano et l'orgue Mustel avec M^{lle} Taine. La comtesse de Serres a chanté avec une maestria la mélodie de Hubert : *Sois pardonné*. M^{me} Humbert a chanté merveilleusement des mélodies de M^{me} Holmès. Le petit Joseph Durand a, comme toujours, été prodigieux sur la harpe.

×

Les théâtres ont donné quelque repos aux critiques cette semaine. On annonce une première au Théâtre-Français, cette semaine : on y jouera pour la première fois une pièce de ce pauvre Guy de Maupassant. L'Opéra est obligé d'ajourner *Déidemie*, par suite d'une indisposition de la principale interprète, et l'Opéra-Comique ne peut pas encore donner *Kassia*.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Le *Cycliste Belge* dit que le plus grand cycliste est probablement Mick Manning, de Waterford, frère du maire de cette commune. Il mesure 6 pieds 6 pouces, soit 1 m. 95, et pèse environ 120 kilogr., il est cependant un excellent bicycliste.

Notre confrère fait erreur, car il oublie nos deux célèbres français : Suberbie qui a 2 mètres et Bidault, de Lyon, qui mesure 2 mètres 11 monte un bicycle de 2 mètres 70 et allume sa cigarette aux bords de gaz !

A propos du match Terront-Corre, voici quelques noms de « records » célèbres :

Dans ces matches, les Français sont rois. Mais il y a une autre manière tout américaine de détenir un record, en bicyclette. Ainsi Johnson a eu à parcourir 402 mètres ; il l'a fait en 26 secondes 1/5. Il était entraîné par des chevaux. Pour le 1/4 de mille « arrêté », il a été parcouru en 30 ou 31 secondes par un Américain, un Allemand et un Anglais.

Pour le tricycle, le record appartient à un Français, Cassignard, qui a vaincu à Courbevoie.

Adams et Temple sont arrivés ensemble pour le record de 1/4 mille livré en bicycle en 32 secondes 1/5.

Le record des marcheurs est W. Horwes qui, en 1880, a fait 100 milles anglais en 18 heures 8 minutes.

Le record du saut avec élan est Reber qui a fait un saut de 7 mètres 13 de long.

Sans élan, Ticks a fait le saut le plus long : 3 mètres 41.

Le plus grand saut en hauteur, c'est Sweny : 1 mètre 90.

Le champion des sauteurs à la perche est Dickmann, qui a sauté 11 pieds anglais.

Celui qui détient le record pour jeter la balle du croquet est M. Billy, qui à Pack-Down, dans l'Afrique du Sud, a lancé la balle à une distance de 140 yards.

Le premier coureur du monde est W. George, qui a couru 160 kilomètres en 17 heures 36 minutes

Le record du patinage appartient à Montgomery, qui, en 1882, a fait 50 milles anglais en 4 heures 13 minutes.

L'homme qui a fait la prouesse de rester le plus longtemps sous l'eau, c'est Firmy, au Canterbury à Londres : il est resté noyé 4 minutes 29 secondes.

HORLOGE AVEC CHEMIN DE FER EN MINIATURE. — Un horloger de Varsovie a terminé, après 6 ans de travail patient, une horloge qu'il destine à l'exposition de Chicago. Cette horloge représente une gare avec toutes ses dépendances. Le long de la station courent les voies ferrées avec les cabines pour signaux ; des aiguilles et une grue pour locomotives y ont également trouvé place. Dans la coupole de la tour centrale de la gare se trouve une horloge donnant l'heure locale ; les horloges des tourelles latérales montrent, l'une l'heure de New-York, l'autre celle de Pékin. A chaque 15 minutes, la gare commence à s'animer ; l'employé du télégraphe donne le signal que la voie est libre, les portes des bâtiments de la station s'ouvrent et tous les employés occupent leurs places respectives. Après quoi on entend le sifflet de la locomotive et le train s'arrête. Des visiteurs paraissent pour s'assurer avec leurs marteaux si les essieux sont en bon état, etc. Ensuite, sur un nouveau signal, le train se remet en marche et tout le monde disparaît jusqu'à ce que le quart suivant sonne et les apparitions se renouvellent.

Le Comité anthropométrique de la British Association a dressé le tableau de la taille moyenne des différents peuples. D'après ces renseignements, c'est la race anglo-saxonne qui tient la tête. Le plus grand de tous est l'ouvrier anglais, qui a 1 m. 74. Si l'on ne tient pas compte des différentes catégories sociales, la taille de l'anglais n'est que de 1 m. 70. C'est également la taille du Norvégien ; le Danois, le Hollandais, le Hongrois ont 1 m. 67 ; le Suisse, le Russe et le Belge ont environ 5 millimètres de moins. Le Français a 1 m. 66. Les plus petits de tous sont l'Italien et l'Espagnol, dont la taille moyenne est de 1 m. 65.

LE VIVRE DES SERPENTS. — En relevant la durée de la vie de quelques-uns des reptiles du Muséum, M. Vaillan a remarqué que le serpent python, qui peut vivre une vingtaine d'années dans les cages de l'établissement, reste plusieurs mois sans prendre aucune nourriture et qu'il est très capricieux quant au choix de sa nourriture et à l'intervalle de ses repas. Le nombre de ceux-ci est de cinq par année, mais les intervalles s'espacent entre vingt-trois et deux cent quatre jours. Le python s'assimile complètement sa proie, car il ne rejette que les pails, les dents et les parties cornées.

Le plus grand pont du monde sera celui qu'on va construire sur le Mississipi, non loin de la Nouvelle-Orléans.

La construction de ce pont ne coûtera pas moins de cinq millions. Il se composera de trois arches et sa partie la plus basse devra avoir une hauteur de 85 pieds au-dessus du niveau le plus élevé que peut atteindre l'eau du fleuve. L'arche centrale aura une longueur de 1,095 pieds et les deux autres auront 757 pieds de long chacune, sans compter les approches des deux extrémités.

D'un magistral discours prononcé naguère devant la Société des électriciens par M. Preece, ingénieur en chef du Post-Office d'Angleterre, il résulte que le nombre des dépêches transmises, au cours de l'année 1892, par les télégraphes du Royaume-Uni, n'a pas été moindre de soixante-dix millions deux cent quinze mille quatre cent trente-neuf.

Le nombre des mots transmis ainsi pour le compte de la presse britannique a été de *six cents millions*. Ce qui fait — puisque les journaux ne paraissent pas le dimanche — *deux millions de mots par jour*, 270,000 lignes, 9,000 pages (ou 25 volumes) in-12 !

En 1871, le nombre des mots télégraphiés pour le compte de la presse anglaise n'avait pas dépassé vingt et un millions.

VARIÉTÉS

Une des caractéristiques des progrès scientifiques récents, ce sont les importants résultats que les savants ont obtenus par le maniement des températures extrêmes, le chaud et le froid. Moissan en utilisant les hautes températures, M. Raoul Pictet en asservissant le froid extrême, ont fait dernièrement, chacun dans leur ordre d'idées spécial, des découvertes nouvelles.

M. Moissan est parvenu, on le sait, à préparer artificiellement le diamant ; il a obtenu, ainsi qu'il ressort de ses communications à l'Académie des sciences, la poudre de diamant noir ; il a fait faire un nouveau pas au problème posé, en 1609, par Boëce de Boot, repris par Lavoisier et Guyton de Morveau, approfondi par Dumas, Stas, Friedel et Chatrian.

C'est à la facilité donnée par le courant électrique de disposer aisément des températures variant entre 2,500 et 3,000 degrés au-dessus de zéro que M. Moissan doit le succès de ses importantes recherches dont les conséquences peuvent être des plus fructueuses.

Au moyen de fours de laboratoire ingénieusement combinés par nos constructeurs parisiens, MM. Ducretet et Lejeune, nos savants ont sous la main ces températures puissantes que les anciens moyens de chauffage ne permettaient pas de réaliser. Entre la connaissance exacte de la nature du diamant et la faculté de répéter, en laboratoire, le travail de la nature pour toutes sortes de matières minérales il n'y a, assurément, qu'un pas à franchir : nos chercheurs ne sont pas gens à s'arrêter en si bonne voie. L'imposant haut-fourneau, qui a dominé de sa stature notre siècle du fer et de l'acier, approche peut-être du bout de sa brillante carrière ; le fourneau électrique réduit de proportions, maniable, réglable, irrésistible, semble déjà prêt à lui succéder. Il ne nous donnera que du fer, à la vérité ; mais ce sera peut-être le fer pur, sans alliage, sans mélange, c'est-à-dire, quoiqu'en pensent les personnes qui ne sont pas du métier, un métal presque inconnu, d'une élasticité, d'une résistance, d'une inaltérabilité que nous ignorons, car on ne l'a vu pur jusqu'à présent, qu'à l'état d'échantillons coûteux et de curiosité scientifique. Quelques traces précises d'un autre métal ajoutées au fer pur, traces de chrome pur, de tungstène pur, de manganèse

ou d'aluminium pur, nous donneront, non plus les alliages incertains de notre fabrication actuelle, si perfectionnée qu'elle soit, mais bien des alliages de précision, aux propriétés nouvelles et extraordinaires. Qui sait si nous ne verrons pas une révolution constructive fondée sur la connaissance absolue de la matière, faire ses premiers pas à l'Exposition universelle de 1900 ? On est en droit de l'espérer et ce ne serait pas l'une des moindres étapes du progrès que nous aura fait parcourir la révélatrice de tous les jours, l'Electricité.

Pendant que M. Moissan, placé à la tête de l'une de nos avant-gardes scientifiques maîtrise des milliers de degrés, et fait des calories ses dociles auxiliaires, M. Raoul Pictet, bien connu par ses beaux travaux sur la liquéfaction des gaz, asservit les « frigories » et nous ouvre d'étonnants aperçus. On sait que pour la science, le zéro du thermomètre, c'est-à-dire l'invariable degré de fusion de la glace dans notre atmosphère, n'est qu'un point de repère arbitraire en somme. Mais au-dessus comme au-dessous du zéro, les températures sont théoriquement et vraisemblablement illimitées. Peut-être d'autres planètes et d'autres cieus que les nôtres les connaissent-ils ? Ce qui paraît certain, c'est que, d'une part, vers 6,000 degrés, tout ce qui constitue le globe terrestre serait fondu, anéanti, volatilisé ; d'autre part, vers 273 degrés au-dessous du zéro, c'est la mort absolue, le repos final de tout ce qui vit, pousse, remue ou se dilate. La pierre elle-même, à cette température, pénétrée jusque dans ses molécules, pourrait-elle, sous l'influence d'un échauffement doux, renaître à son existence de pierre, tressaillir encore, se dilater et se contracter ? On se le demande avec intérêt et l'on ne saurait suivre sans une certaine passion scientifique les efforts de M. Raoul Pictet qui, par des méthodes ingénieuses, se rapproche de très près de cette température de mort, l'enferme dans son laboratoire et la force à obéir. La science tenant la mort dans sa main, et lui arrachant son secret, quel beau spectacle !

C'est par étapes scientifiques et rationnelles que M. Raoul Pictet se rapproche de ce froid inconnu de 273 degrés au-dessous de zéro, dont le point extrême est d'ailleurs contesté, mais qui n'est pas moins vraisemblable. Il opère en enfermant le froid dans des « puits de froid » successifs qui l'amènent, à grandes enjambées, vers le résultat final.

Dans la première étape, M. Pictet choisit comme liquide volatil un mélange de son invention formé d'acide carbonique et d'acide sulfureux : il atteint ainsi une température de 110 degrés au-dessous de zéro.

Il plonge dans ce premier « puits de froid » un condenseur dans lequel viendront se condenser les vapeurs d'un liquide plus volatil, protoxyde d'azote ou éthylène. Et voici une seconde chute de température à 150 degrés au-dessous de zéro ; le deuxième puits de froid est réalisé. Il servira à condenser, de même, de l'azote, de l'oxyde de carbone, du gaz des marais, ou, tout simplement de l'air atmosphérique comprimé entre 40 et 90 atmosphères. Cette fois, nous voici à 210 degrés au-dessous de zéro.

Encore une étape — M. Pictet est homme à la parcourir — et nous toucherons aux fameux 273 degrés ; la mort, comme la Vérité de la fable, sortira de son puits.

Nous n'entrerons pas ici dans l'habile dispositif au moyen duquel M. Raoul Pictet réalise ces invraisemblables résultats. Ce savant en a communiqué les détails à la Société des Sciences physiques et naturelles de Genève : on peut s'y reporter avec un grand intérêt.

Mais, il est curieux de considérer que ces expériences conduisent à manier imperturbablement des pressions effroyables. Les puits de froid de M. Pictet sont de dangereux obus dans la société desquels il vit fort paisiblement. Quant aux thermomètres avec lesquels il mesure ces températures inattendues, ils n'ont rien de commun avec le légendaire emblème de l'ingénieur Chevalier ; ce sont des thermomètres à hydrogène que l'on gradue par comparaison avec des thermomètres à éther sulfureux.

M. Pictet a eu la satisfaction de voir l'air atmosphérique couler à l'état liquide dans ses appareils, avec une superbe teinte bleu d'azur qui ferait rêver les poètes. Il a fait vibrer entre 100 et 150 degrés au-dessous du zéro des diapasons en mercure, obtenu et étudié l'alcool abso-

lument pur, l'éther, le bromure d'éthyle et le chloroforme.

Ce dernier point est tout particulièrement intéressant. Le chloroforme, sur l'emploi duquel, comme anesthésique, repose une grande partie des progrès de la chirurgie moderne, est fabriqué par la réaction du chlorure de chaux sur des alcools de provenance diverse et de pureté douteuse. On le purifie le mieux que l'on peut ; mais, lorsqu'il n'est pas tout à fait pur, on risque fort en le faisant respirer à un malade, d'occasionner ce que les médecins appellent galamment la narcose, c'est-à-dire tout simplement la mort. L'opéré meurt certainement guéri, ce qui est une grande satisfaction théorique ; mais il vaudrait mieux qu'il en fût autrement. C'est ce que permettra d'une façon absolue, — si nous en croyons les données actuelles de la science, — la préparation du chloroforme absolument purifié et obtenu cristallisé vers la température de — 100° centigrades.

M. Pictet a entrepris aussi une série de recherches intéressantes sur la façon dont se comportent les microbes les plus divers aux très basses températures. Les microbes sont extrêmement et fâcheusement résistants : on les endort, on les engourdit avec les procédés usuels, mais ils renaissent tout frétilants et font souche comme s'ils avaient été dorlotés au coin du feu. On peut espérer désormais de connaître et de pratiquer dans les conditions spéciales les températures auxquelles ils s'engourdiront pour jamais. Dès lors, en les réchauffant tout doucement, on les remettra, si on le veut, en vigueur, par races et par catégories, ce qui pourrait être fort utile étant donné que le microbe est, suivant son tempérament, un grand destructeur ou un collaborateur précieux pour toutes sortes d'opérations chimiques.

C'est dans cette dernière considération, prise en général, que M. Raoul Pictet, place le principe du fonctionnement de sa méthode, au lieu d'étudier ce qui nous entoure dans des conditions usuelles de température et de pression, c'est-à-dire, à la vérité, dans les conditions conventionnelles où la nature nous a placés sur le globe terrestre ; il plonge résolument dans son « puits de froid » où se trouvent l'immobilité et le néant mécanique ; il se place non plus théoriquement, mais par des procédés pratiques, à l'origine des réactions. Alors, dans le respectueux silence des corps chimiques paralysés, il remonte tout doucement et méthodiquement le cours de leurs actions réciproques. Comme un dompteur, suivant son expression même, il les « démusèle » tour à tour et les lance les un sur les autres ; la basse température asservie, réglable à volonté, remonte par degrés insensibles ; en portant, dans le milieu refroidi une source d'énergie, un « excitant », on permet à chaque corps d'opérer à son tour, par ordre de puissance.

M. Raoul Pictet ouvre donc des voies nouvelles à la synthèse chimique en dehors des sentiers battus : c'est bien par l'étude expérimentale qu'il l'aborde, mais c'est par une étude expérimentale qui ne veut rien laisser à l'incertitude et qui n'admet aucun conflit chimique qui n'ait été prévu et autorisé. Il y a là un aperçu extraordinaire sur une foule de méthodes pressenties, peut-être aussi le germe d'industries nouvelles que n'auraient fait éclore, avec les anciens moyens d'investigation scientifique, que la bonne chance ou le hasard. Tous ceux qui, en dehors de toute préoccupation vulgaire, aiment l'imprévu et le progrès, souhaiteront sincèrement le succès de cette campagne étrangement frigorifique.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

Au termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le trois juin mil huit cent quatre-vingt-douze, enregistré, monsieur Louis MÉDECIN, ancien boucher, propriétaire, et madame Julie LAURENSI, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ont acquis de : 1^o monsieur François-Edmond BLANC, propriétaire, maire de la Celle-Saint-Cloud, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à la Celle-Saint-Clud (Seine-et-Oise) ; 2^o Et monsieur Constantin-Vincent-Marie Prince RADZIWILL, duc d'Olica, Nieswicz-Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette-Sophie BLANC, princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise), ayant élu domicile en la même

étude ; un terrain situé à Monaco, boulevard du Nord, d'une contenance de trois cent quinze mètres quatre-vingt-deux centimètres carrés, porté au cadastre sous partie du n° 166 de la section D et tenant de l'est à la Société Foncière Lyonnaise ; du midi, au boulevard du Nord, de l'ouest aux vendeurs et d'un terrain vendu par monsieur Edmond Blanc à monsieur et madame Médecin, par contrat du même jour, et du nord, au même terrain, aux vendeurs, et à la Société Foncière Lyonnaise.

Cette vente a été faite au prix de *Trente et un mille cinq cent quarante-huit francs vingt centimes.*

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le sept mars mil huit cent quatre-vingt-treize.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco
2, rue du Tribunal

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le trois juin mil huit cent quatre-vingt-douze, enregistré, monsieur Louis MÉDECIN, ancien boucher, propriétaire, et madame Julie LAURENSI, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ayant élu domicile en l'étude dudit M^e Valentin, ont acquis de monsieur François-Edmond BLANC, propriétaire, maire de la Celle-Saint-Cloud, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), ayant élu domicile en la même étude, un terrain situé à Monaco, près le boulevard du Nord, d'une contenance de cent quatorze mètres quarante-huit décimètres carrés, porté au cadastre sous partie du n° 166 de la section D, tenant : de l'est, au terrain acquis par monsieur et madame Médecin, de monsieur Edmond Blanc et de madame Médecin, de monsieur Edmond Blanc et de madame Médecin, de l'ouest et du nord, au terrain restant appartenir au vendeur.

Cette vente a été faite au prix de *onze mille quatre cent quarante-huit francs.*

Une expédition du contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble susdésigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le sept mars mil huit cent quatre-vingt-treize.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire et défenseur
3, Avenue de la Gare, Monaco

PURGE DES HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un acte reçu par M^e BLANC, notaire à Monaco, le neuf février mil huit cent quatre-vingt-treize, madame Françoise GRASSER, veuve de monsieur Georges KÖNINGER, rentière, demeurant à Monaco, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Blanc, notaire, s'est rendue acquéreuse de monsieur Jacques OBERTO, négociant, demeurant à Monaco, rue de la Turbie, ayant fait élection de domicile à Monaco, en la même étude, d'un lot de terrain, d'une superficie de cent quatre-vingt mètres quatre-vingt centimètres, détaché d'une plus grande propriété, sise à Monaco, quartier de la Colle, portée sous le numéro 71 de la section A du cadastre.

Ce lot de terrain confronte : au nord et à l'est le vendeur ; au sud monsieur Caubère, et à l'ouest, le chemin Plati.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de *Cinq mille quatre cent vingt-cinq francs cinquante centimes.*

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-treize, vol. 38, n° 17, a été

déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble ci-dessus désigné des inscriptions à raison d'hypothèques légales qu'elles doivent requérir ces inscriptions dans un délai d'un mois à peine d'être déchues de tous leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le sept mars mil huit cent quatre-vingt-treize.

Pour extrait : A. BLANC.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

A MONTE CARLO

Ouverte de 9 heures à 5 heures et demie

PRIX D'ENTRÉE : 1 franc

DONNANT DROIT A UN BILLET DE TOMBOLA

CATALOGUE ILLUSTRÉ : 2 francs

Concerts. — Mercredi et Vendredi.

Matinées enfantines. — Dimanche, Mardi et Jeudi.

Tableaux de MM. Gérôme, Carolus Duran, A. Aublet, Brozik, Makowsky, Corcos, Demont, Duez, Falero, Français, Haité, de Uhde, Liebermann, Vuillefroy, Ziem, Clara, Montalba, Gyp, etc.

Pour la vente des œuvres d'art, s'adresser au bureau du Commissariat.

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

MACHEFER POUR REMPLISSAGES

Rendu par wagons dans les gares du département

NERIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

REVUE MONÉGASQUE

LETTRES, SCIENCES, ARTS

PUBLICATION MENSUELLE

Directeur : Comte DU PONT L'ABBÉ DE COATAUDON

Rédacteur en Chef : MAURICE GUILLEMOT

1^{er} Mars 1893

SOMMAIRE

MAURICE GUILLEMOT. — *L'Exposition des Beaux-Arts de Monte Carlo* (deuxième article), avec des reproductions des œuvres de HENRI CROSS, BERNSTAMM, RODIN et JOSEPH CHÉRET.

HUGUES LE ROUX. — *La Sorcellerie et les Poisons au dix-septième siècle*, d'après un ouvrage inédit.

PERCILLAC. — *Libres chroniques.*

UN FLANEUR. — *Mes Idées.*

ALTER EGO. — *Au Jour le Jour.*

M. D'AURAY. — *Bulletin bibliographique.*

PRIX DES ABONNEMENTS

UN AN..... 30 francs
UN NUMÉRO..... 3 francs

BIBLIOGRAPHIE

Il sera rendu compte dans le Bulletin Bibliographique de tout ouvrage adressé au Rédacteur en chef de la *Revue Monégasque.*

Les illustrations du présent numéro sont obtenues par le procédé phototypique Conso, de Nice.

Toutes les communications concernant la *Revue Monégasque* doivent être adressées au Rédacteur en Chef.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 février au 5 mars 1893

NICE, yacht à vap. <i>Rowana</i> , amér., c. Matthews,	passagers.
ID. yacht à vap. <i>Saurian</i> , anglais, c. Hamilton,	id.
ID. yacht à vap. <i>Georgie</i> , russe, c. Salamite,	id.
CANNES, yacht à vap. <i>Soprano</i> , anglais, c. Deason,	id.
NICE, yacht à vap. <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	id.
ID. chaland, <i>Avignonnais</i> , fr., c. Halard,	houille.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	vin.
SAN REMO, b. <i>Angiolina</i> , ital., c. Cerulli,	charbon.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vierge-Marie</i> , fr. c. Doglio,	sable.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Elisa</i> , fr., c. Roux.	id.

Départs du 27 février au 5 mars

NICE, yacht à vap. <i>Rowana</i> , amér., c. Matthews,	passagers.
ID. yacht à vap. <i>Saurian</i> , angl., c. Hamilton,	id.
ID. yacht à vap. <i>Georgie</i> , russe, c. Salamite,	id.
CANNES, yacht à vap. <i>Soprano</i> , angl., c. Deason,	id.
ID. yacht à vap., <i>Eros</i> , fr., c. Dejoie,	id.
NICE, chaland, <i>Avignonnais</i> , fr., c. Halard,	sur lest.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	id.
ID. b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio,	id.
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Elisa</i> , fr. c. Roux,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO
POUR 1893

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

Madame DAVOIGNEAU-DONAT

Médaille d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers, 1885 ; de Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS, SOUVENIRS DE MONTE CARLO
BIJOUTERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, LINGERIE, PARAPLUIES
OMBRELLES, CANNES, ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
Articles de voyage

Maison recommandée — On parle toutes les langues.

Imprimerie de Monaco — 1893

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février-Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
	27	757.8	59.2	59.6	60.0	60.0	11.5	12.5	12.5	11.4				11.0
28	55.6	54.7	54.0	56.0	58.3	11.8	10.7	12.5	10.7	11.0	90.0	E, N E modéré	Couvert, pluie	
1	63.2	63.7	63.8	64.4	64.6	11.5	13.0	14.5	13.0	12.5	81.0	E, N E léger, calme	Beau	
2	63.4	63.2	62.6	63.0	63.0	13.0	14.3	14.0	12.0	12.0	82.0	Calme	Id.	
3	63.4	62.7	61.5	61.2	61.5	14.0	16.0	16.2	13.3	13.5	67.0	Id.	Id.	
4	63.4	63.4	63.6	64.8	65.8	13.3	14.2	13.7	11.6	10.3	67.0	E, N E modéré	Beau, couvert	
5	64.8	64.3	62.7	62.5	62.2	11.0	12.5	12.7	10.6	10.0	81.0	Calme	Beau, nuageux,	
DATES		27	28	1	2	3	4	5						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		13.0	12.5	14.5	14.5	16.2	14.5	13.0	Pluie tombée : 34 ^{mm} 4			
		Minima		10.0	10.0	9.0	10.5	11.5	9.5	8.5				